

REPUBLIQUE **A**LGÉRIENNE **D**ÉMOCRATIQUE ET **P**OPULAIRE

DIRECTION DE L'**U**RBANISME

De l'**A**RGHITECTURE ET DE LA **C**ONSTRUCTION

DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

Rue MALOULI AHMED M'DDOUHA Tizi-Ouzou

MISE EN DEMEURE N°02

Considérant l'inexécution des termes de la mise en demeure N°01, L'entreprise **SARL ETRO**, représentée par son gérant Monsieur BOUKAIS HOCINE, sise au 32 rue des Moudjahidine, Azazga Tizi Ouzou, attributaire du projet réalisation d'une zone industrielle à Draa El Mizane-Tizi Gheniff-Wilaya de Tizi Ouzou, Lot : Achèvement des travaux de voirie et aménagement de trottoir zone industrielle TIZI GHENIFF. pour un montant de **112 800 100,00** DA TTC et un délai de Trois (03) mois, est mise en demeure d'approvisionner le chantier et le renforcer en moyens humains et matériels dans un délais de **48 heures** dès la publication de la présente mise en demeure dans la presse nationale, le BOMOP et la presse électronique, faute de quoi des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées à son encontre.